

AVIS PUBLIC
**Changement de lieu – Séance ordinaire
du Conseil pour le mois de septembre
2021**



AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19), la greffière de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous informe d'un changement de lieu pour la séance ordinaire du Conseil du 14 septembre 2021 à 19h30.

Si la température le permet, la séance ordinaire du Conseil du 14 septembre 2021 aura lieu à l'agora du Parc des Éperviers, 89 rue de la Rivelaine à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, la séance aura lieu au Carrefour Notre-Dame.

La Ville indiquera sur son site internet au www.ndip.org l'endroit de la séance.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 1 SEPTEMBRE 2021.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière